

## Directeur.trice (h/f)



Céret  
musée  
d'art  
moderne

Recruteur

[Musée d'art moderne de Céret](#)

Secteur d'activité

[Culture/Art](#)

Métier

[Directeur.trice](#)

Localisation

[Occitanie](#)

Type de contrat

Statutaire / Contractuel

Début de parution

20/02/2023

[En savoir plus](#)

Visuel si chartée



**L'Établissement Public  
de Coopération Culturelle recrute  
un·e directeur·trice  
Musée d'art Moderne de Céret**

Situé à 30 km de Perpignan et à une dizaine de kilomètres de la frontière espagnole, le Musée d'Art Moderne de Céret témoigne de l'aventure artistique exceptionnelle dont la ville est le cadre depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Créé en 1950, rénové et agrandi en 1993 puis 2022, le Musée relate cette histoire.

Musée de France, ouvert à l'art contemporain depuis sa création, il possède une collection importante et consacre de grandes expositions temporaires aux artistes d'aujourd'hui.

Le Musée d'art moderne de Céret est un établissement public de coopération culturelle, porté par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, le Département des Pyrénées-Orientales et la Ville de Céret.

**MISSIONS :**

- Animer et coordonner l'équipe du musée placée sous sa responsabilité et être force de propositions pour accompagner l'évolution de l'EPCC suite à son agrandissement. Encadrer une équipe de 24 agents et agents saisonniers. Prévoir et gérer les moyens humains et matériels nécessaires à l'exercice de ses missions.
- Assurer la gestion et l'enrichissement des collections en coordination avec la DRAC et le Conseil d'Administration.
- Assurer la programmation de l'activité scientifique, pédagogique et culturelle de l'établissement, dans le respect des missions des Musées de France. Organiser des expositions temporaires d'envergure nationale et internationale avec une attention sur le respect de l'équité femme homme dans la programmation.
- Définir une ligne de publication sur les expositions et sur la collection permanente.
- Définir et mettre en œuvre la stratégie de communication de la structure.
- Être l'ordonnateur des recettes et dépenses de l'établissement. Sécuriser et diversifier les ressources financières du musée.
- Proposer la mise en place d'une politique transfrontalière pour la valorisation des collections du musée.
- Rendre compte auprès des trois membres de l'EPCC de l'activité de l'établissement et superviser l'évaluation du projet d'établissement.
- Insertion dans les politiques culturelles des collectivités membres de l'EPCC et les orientations nationales des musées de France. Dans le cadre de la programmation du musée, engager la structure dans une démarche éco-responsable.